

Le SNCA-CGT reçu par le Président STALTER

Dans le cadre du préavis de grève déposé par le SNCA- CGT pour la journée d'action et de mobilisation du 21 septembre, une délégation de notre organisation syndicale composée de son Secrétaire Général Patrick DOSSEUL et de Sylvie LEVEN (membre de la CEN et élue à la CPN56) a rencontré le Président Bernard STALTER et la Direction Générale de l'APCMA.

Lors de cette entrevue, les représentants du SNCA-CGT ont pu, en marge des revendications confédérales contre les mesures gouvernementales, exposer longuement les revendications du SNCA-CGT et la nécessité de débloquent rapidement la situation de « mise en quarantaine forcée », depuis 7 ans, de la valeur du point d'indice.

La réponse du Président a été sans appel et pourrait se résumer à : « ce n'est pas de notre faute, c'est de celle du gouvernement ».

Le plafonnement de la taxe pour frais de Chambre de Métiers décidé par le gouvernement pour contribuer à l'effort partagé de maîtrise de la dépense publique le met, compte tenu des difficultés financières de 50% des CMA, dans l'impossibilité d'accéder à cette demande légitime du SNCA-CGT. Les conséquences seraient, selon lui, dramatiques pour l'emploi et la pérennité du réseau.

Plus inquiétant encore, la hausse programmée par le gouvernement « Macron » du taux de la CSG qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018 impactera directement les agents des Chambres de Métiers. En effet, la suppression des cotisations chômage qui doit, entre autres, compenser cette mesure, ne pourra pas être appliquée au réseau des Chambres de

Métiers.



Le Président STALTER, se voulant rassurant, a précisé que le Ministre de l'Economie lui avait assuré que le gouvernement s'engagerait à compenser cette hausse, mais il a aussi admis qu'il n'avait aucune idée sur la façon d'y parvenir. Le coût global de cette hausse devrait atteindre, rien que pour le réseau, environ 8 millions d'euros.

Le SNCA-CGT reste donc très réservé sur la capacité du gouvernement à respecter cette promesse. Les salariés du réseau vont une fois de plus subir une baisse de leur pouvoir d'achat.

Lors de l'entretien, le SNCA-CGT a aussi abordé la question des conditions de travail et a fortement revendiqué l'instauration d'un véritable CHSCT, seul garant de l'amélioration et du respect des conditions de travail. Le Président STALTER a juste indiqué qu'il y avait des modifications gouvernementales en cours sur le sujet. Mais

comme chacun le sait, ce qui se prépare en coulisses ne va pas dans le bon sens...

Les autres points de revendication du SNCA-CGT ont porté sur les moyens pour le maintien des services publics des CMA et de leurs emplois, et sur le respect du statut en matière de dialogue social.

En effet, cela fait maintenant plus de 15 mois qu'aucune CPN56 ne s'est tenue, alors que le statut impose une réunion par trimestre. Sur ce point le Président STALTER s'est engagé à régulariser très rapidement cette situation et à respecter dorénavant les règles statutaires en la matière.

Préavis de grève 21-09(CMA)